



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enveloppe des EHPAD

Question écrite n° 23861

Texte de la question

Mme Nicole Dubré-Chirat interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'enveloppe des EHPAD. En effet, en 2019, 15 millions d'euros ont été débloqués pour le recrutement ou le développement des infirmières de nuit dans les EHPAD - enveloppe qui serait reconduite en 2020. Cependant, les établissements ont été peu nombreux à avoir déposé un dossier et donc à obtenir un financement, en raison des délais. Elle souhaite donc savoir ce qu'il est advenu du budget, et plus précisément s'il a servi à compenser des indemnités de remplacement dans ces secteurs en difficulté.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Dubré-Chirat](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23861

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2019](#), page 9340

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)